

# Taxes de guerre réduites ou abolies

## Conversion de l'économie de guerre canadienne en économie de paix — Déclaration de M. Ilsley

Ottawa, 11 (C.P.) — Le premier énoncé d'une politique générale concernant la disparition de certains contrôles et la réduction de certaines taxes de guerre a fait l'objet hier soir d'une déclaration publiée au nom du premier ministre intérimaire, M. Ilsley.

C'est le premier pas dans la conversion de notre économie de guerre en une économie de paix.

Voici les points principaux de la déclaration de M. Ilsley: 1o l'élimination de la taxe spéciale d'accise de 25 p.c. sur les appareils électriques et de gaz domestique; 2o La réduction de la taxe spéciale d'accise sur les radios, les phonographes et les cameras de 25 à 10 p.c.; 3o le rappel de la taxe de vente de 8 p.c. sur les matériaux de construction; 4o des changements dans la taxe spéciale d'accise sur les automobiles, selon une échelle allant de 3 à 80 p.c. à un taux fixe de 10 p.c.; 5o l'élimination de la taxe de change de 10 p.c. sur la machinerie manufacturière et l'équipement productif importés et les matériaux de construction importés; 6o l'élimination de contrôles prohibant la fabrication d'articles de ménage; 7o des plans pour un relâchement plus ample des restrictions sur les voyages aux Etats-Unis.

Plusieurs fois dans sa déclaration, M. Ilsley a mis le peuple en garde contre l'inflation et il a dit que les changements dans les taxes aideraient la Commission des prix à atteindre son objectif de faire réapparaître les marchandises de consommation sur le marché aux prix de 1941.

"Les changements de ces taxes sont nécessaires en ce moment à la suite de la fin de la guerre en Europe et vu la nécessité impérieuse de préparer immédiatement la transition à la production et à l'embauchage civils", a-t-il dit. Les changements de taxe doivent nécessairement attendre la décision du parlement.

Le service sélectif sera graduellement converti en un service complet d'embauchage pour les ouvriers et les employeurs.

"Le ministère du Travail prend des mesures pour modifier ses con-

trôles sur la main-d'oeuvre, ne retenant que ce qui est nécessaire pour assurer l'opération efficace d'un service complet d'embauchage national, équipé pour faire face aux conditions changeantes de la période de transition et pour aider à mettre en oeuvre le programme de reconstruction", dit la déclaration.

Définissant les instructions données pour l'élimination des contrôles, M. Ilsley a dit que les agences du gouvernement ont reçu l'ordre de relâcher ou de faire disparaître les contrôles aussi rapidement que les conditions le permettent. Dans les cas où il y a menace d'une rareté aiguë et où les besoins du programme de guerre ou l'approvisionnement civil le nécessitent, les contrôles resteront en vigueur.

La main-d'oeuvre, le matériel et les facilités productives libérées par le programme de guerre seront employés pour le "rétablissement des pays libérés, le rétablissement et l'expansion des exportations civiles, la reconversion et l'expansion de l'industrie, le rééquipement de l'agriculture et des autres industries primaires, le programme du logement et l'augmentation des marchandises de consommation".

Les restrictions sur les chambres à air pneumatiques pour les automobiles seront enlevées bientôt, de même que les restrictions sur l'extension des services d'utilités publiques, surtout dans les communautés rurales.

(M. Donald Gordon, président de la Commission des prix, a dit en réponse à une question hier soir qu'une déclaration serait faite lundi concernant les ordonnances qui ne sont pas immédiatement révoquées.)

Dans quelques domaines, la guerre japonaise et les besoins européens expliqueront la continuation des contrôles. Ceci concerne certaines denrées et les produits textiles.

Il y a un danger que le pouvoir d'achat augmente plus rapidement que le flot des approvisionnements. Il faudra peut-être faire face à un danger d'inflation considérable et le gouvernement est déterminé à maintenir son programme de stabilisation.